

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

5 crédits	30.0 h	Q1
-----------	--------	----

Enseignants	Bussiere Eric (supplée Gijs Anne-Sophie) ;Dujardin Vincent ;Gijs Anne-Sophie ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Pouvoir cerner les moments forts des projets de construction européenne, mettre en exergue les variables individuelles et institutionnelles, mesurer l'impact des facteurs économiques et de l'environnement externe, ou encore étudier les interactions avec des préoccupations relevant de la politique intérieure ainsi que l'influence éventuelle de « l'attentive opinion ».
Acquis d'apprentissage	<p>L'étudiant devra être capable de cerner les enjeux de ces projets, crises et relances, qu'ils aient trait à des questions politiques, économiques, militaires ou institutionnelles. Il importera aussi de relever les points de similitudes ou de divergences entre divers moments forts de l'intégration européenne, de se pencher sur la question de savoir si les crises ont modifié les chemins, desseins ou visions tracées par les pères fondateurs, ou encore de montrer combien l'histoire peut éclairer l'actualité.</p> <p>1</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Examen oral.
Contenu	Ce cours part des projets d'unification européenne dans l'entre-deux-guerres, étudie les organisations européennes de la première génération (UO, OECE, Conseil de l'Europe, UEO) dont se détache l'Europe communautaire basée sur les traités de Paris et Rome. Cette histoire de l'Europe des Six est traversée de crises qui seront parfois suivies de relances marquantes : échec du traité CED, de la candidature britannique, du plan Fouchet et de la « chaise vide ». Avec l'élargissement de 1973 s'ouvre une nouvelle période caractérisée par les tensions entre approfondissement et élargissement, les débats sur le budget et l'adaptation au nouvel environnement géo-économique et géopolitique. Avec l'élargissement de 2004 s'ouvre une troisième période, qui est celle des défis du statut constitutionnel et de l'envergure continentale de l'Union.
Autres infos	Prérequis : aucun. Support : un plan du cours et un corpus documentaire seront fournis aux étudiants. Le powerpoint des séances est disponible via la plateforme Moodle.
Faculté ou entité en charge:	EURO

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [60] en histoire	HIST2M1	5		
Master [120] en anthropologie	ANTR2M	5		
Master [120] en histoire	HIST2M	5		
Master [120] en interprétation	INTP2M	5		
Master [120] en journalisme	EJL2M	5		
Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation orientales	HORI2M	5		
Master [120] en traduction	TRAD2M	5		
Master [120] en administration publique	ADPU2M	5		
Master [120] en études européennes	EURO2M	5		